

Après une année particulièrement difficile pour les pratiques artistiques, nous avons à coeur de pouvoir vous permettre de retrouver ce qui fait sens pour chacun d'entre vous : l'émotion, le partage, la recherche, la découverte et l'apprentissage d'une pratique artistique.

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau vous propose pour la rentrée prochaine d'intégrer ses nombreux parcours en musique, en théâtre ou en arts plastiques. À tous âges, la pratique est accessible, et le collectif se trouve être au coeur de notre projet.

De nombreux artistes en lien avec les autres services et événements de la ville seront présents tout au long de l'année prochaine car nous souhaitons retrouver la dynamique de l'établissement. L'art nous permettra de renouer avec les saveurs des émotions artistiques ; le Conservatoire vous accompagnera dans ce chemin.

Bonne année 2022-2023 !



David Robo,  
Maire de Vannes

# Inscrivez-vous pour la saison 2022 - 2023



Auditorium des Carmes  
16 Place Théodore Decker  
56000 Vannes  
02 97 01 67 00

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
9h - 12h / 14h - 18h





Le Conservatoire de Vannes & Sarzeau est un établissement public d'enseignement artistique classé par le ministère de la Culture comme Conservatoire à Rayonnement Départemental dans un agrément commun avec le Conservatoire de Sarzeau.

Cet équipement culturel accueille toutes les générations et encourage chacun à découvrir la richesse des pratiques artistiques : musique, théâtre, arts plastiques. S'inscrire au Conservatoire, c'est avant tout participer à un projet collectif autour d'une pratique artistique personnelle.

#### OUVERT À TOUTES ET À TOUS DÈS 5 ANS

À partir de 5 ans (grande section) : éveil artistique  
 À partir de 7 ans (CE1) : parcours musique, théâtre, arts plastiques  
 Adultes : parcours musique, théâtre, arts plastiques

#### PARCOURS PÉDAGOGIQUES MUSIQUE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES

Pour découvrir les parcours, nous vous invitons à consulter les plaquettes en ligne sur [www.mairie-vannes.fr/conservatoire](http://www.mairie-vannes.fr/conservatoire) :

- Éveil artistique (dès 5 ans)
- Parcours musique (dès 7 ans)
- Parcours musiques actuelles
- Parcours musiques traditionnelles
- Parcours théâtre
- Parcours arts plastiques

#### DÉROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Dans le cadre de l'enseignement public, le cursus des études est constitué de 3 cycles, d'une durée moyenne de 4 ans. Le temps passé au sein d'un cycle varie en fonction de la progression de l'élève. L'évaluation, réalisée en continu, permet à chaque élève de progresser tout en s'épanouissant personnellement.

#### PÉRIODE DE SCOLARITÉ

La scolarité du conservatoire se déroule de septembre à juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires de la zone B. Les horaires des cours grands collectifs, théâtre et arts plastiques sont définis dès juin pour faciliter les inscriptions. Les horaires des cours instrumentaux sont définis avec les enseignants lors d'un rendez-vous la semaine de la rentrée scolaire, en septembre.

#### SELON L'ÂGE ET LE NIVEAU DE PRATIQUE

Un parcours musique = cours 1 (+) cours 2 (+) cours 3

##### ÉVEIL DÈS 5 ANS / COURS UNIQUE

Apprendre à plusieurs, à ressentir la musique en groupe, avec découverte d'instrument, pratique vocale, pratique rythmique corporelle et jeux d'écoutes collectives. 45 min par semaine

##### ENFANT DÉBUTANT DÈS 7 ANS / 1<sup>RE</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNÉE

COURS 1	COURS 2
<b>INSTRUMENT</b>  <b>COURS COLLECTIF</b> 2 à 3 élèves de 40 min à 1h20 par semaine en fonction du nombre d'élèves	<b>COLLECTIF MUSICAL</b> Apprendre à plusieurs à ressentir la musique en groupe, avec pratique vocale, pratique rythmique corporelle et jeux d'écoutes collectives. 1h par semaine

##### ENFANT À PARTIR DE LA 3<sup>E</sup> ANNÉE / ADOS ET ADULTE

COURS 1	COURS 2	COURS 3 (en option selon les parcours)
<b>INSTRUMENT</b>  <b>COURS INDIVIDUEL</b> de 30 min à 1h par semaine selon niveau et cycle	<b>PRATIQUE D'ENSEMBLE</b>  <b>JOUER À PLUSIEURS</b> En orchestre, en chœur, en bagad... 1 à 2h par semaine	<b>FORMATION ET CULTURE MUSICALE</b>  <b>APPRENDRE À PLUSIEURS</b> De 1h à 1h30 par semaine selon niveau et cycle

#### SITES D'ENSEIGNEMENT

Conservatoire de Vannes, 16 Place Théodore Decker, Vannes  
 Manoir de Trussac, 60 rue Albert 1<sup>er</sup>, Vannes  
 Ateliers artistiques de Ménimur, rue Émile Jourdan, Vannes

#### GRILLE TARIFAIRE

Elle tient compte de votre lieu d'habitation (Vannes et hors Vannes), et s'adapte au quotient familial. En cohérence avec les parcours choisis, elle s'organise autour de 7 tarifications. Elle est disponible en version papier ou sur : [www.mairie-vannes.fr/conservatoire-rayonnement-departemental](http://www.mairie-vannes.fr/conservatoire-rayonnement-departemental)

#### MODALITÉS PRÉ-INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

##### RÉ-INSCRIPTIONS EN LIGNE

Uniquement en ligne du samedi 4 juin au samedi 18 juin pour les élèves déjà inscrits au Conservatoire (via l'extranet famille). En cas de difficulté avec le traitement en ligne, merci de nous contacter lors des permanences au 02 97 01 67 00 de 9h à 11h.

##### NOUVELLES INSCRIPTIONS

Pré-inscriptions du lundi 20 juin au vendredi 1<sup>er</sup> juillet pour les nouveaux inscrits et nouvel enfant d'une famille déjà inscrite : dossier\* à déposer en présentiel aux Carmes 16, place T. Decker ou au 113 rue du Commerce en fonction des travaux, complété et signé (avec obligatoirement les pièces justificatives):

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h30
- les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

\*Dossier à télécharger sur [www.mairie-vannes.fr/conservatoire-rayonnement-departemental](http://www.mairie-vannes.fr/conservatoire-rayonnement-departemental).

En cas de difficulté pour compléter le dossier, merci de nous contacter lors des permanences au 02 97 01 67 00, de 9h à 11h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur la période indiquée. Toutes les infos utiles (lieu de dépôt du dossier) sont à retrouver sur le site internet de la ville.